

# Genève en bref

## Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

### Éditorial : Report de deux semaines

Dans un message qu'il a envoyé par télécopieur aux délégués le 7 juin, le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a déclaré que les récents pourparlers que les membres ont tenus au sujet du contenu des résultats escomptés de décembre n'avaient pas été assez productifs pour que l'on tienne la réunion du Comité des négociations commerciales (CNC) le 9 juin.

En fait, les principaux pays participant à l'élaboration de l'ensemble de décembre ont demandé qu'on leur laisse un peu plus de temps pour qu'ils se consultent entre eux et consultent leurs capitales respectives. Par conséquent, M. Lamy a décidé de reporter la réunion informelle du CNC au 22 juin.

De nombreuses raisons sous-tendent cette décision. En premier lieu, la plupart des observateurs commerciaux étaient d'avis qu'il était trop ambitieux de penser que les membres s'entendraient sur la teneur d'un ensemble donné une semaine à peine après que la décision eut été prise de se concentrer sur les questions des PMA (pays les moins avancés) pour la Conférence ministérielle de décembre (CM8), surtout après la déclaration brutale que l'ambassadeur des États-Unis, M. Punke, a faite lors de la réunion du CNC du 31 mai.

« Nous ne pouvons nous bercer d'illusions en prétendant qu'il sera facile de parcourir la voie que nous devons emprunter ou que cela se fera aussi rapidement que bon nombre d'entre nous aimeraient que cela se fasse », a déclaré M. Punke à l'ensemble des membres, le 31 mai, les prévenant que « la tâche sera difficile et probablement très bâclée ».

En effet, après avoir tenu des pourparlers entre eux, les membres du G-90, qui regroupe essentiellement les membres des groupes ACP (Afrique, Antilles et Pacifique), africain, des PMA et des PEV (petites économies vulnérables), ont décidé de restreindre les résultats escomptés de décembre à quatre sujets principaux : le coton, la franchise de droits et l'absence de contingent, les règles d'origine et la déclaration de dérogation pour les PMA dans le cadre des négociations sur les services. Les fonctionnaires ont déclaré que le Groupe a décidé de ne pas insister sur la facilitation des échanges, du moins pas pour l'instant, laissant aux membres le soin de faire valoir individuellement leurs arguments pour son inclusion dans l'ensemble de décembre.

Le 6 juin, les coordonnateurs du G-90 (le Kenya pour le Groupe africain, le Bangladesh pour le Groupe des PMA, Maurice pour le Groupe ACP et la Barbade pour le groupe des PEV) ont rencontré le G-7 (Australie, Brésil, Chine, Union européenne, Inde, Japon et É.-U.) pour discuter du contenu des résultats escomptés de décembre. Des sources ont déclaré que les É.-U. ont demandé que d'autres membres importants apportent également une contribution significative, faisant écho à la mise en garde qu'ils ont lancée à la réunion du CNC du 31 mai, qu'une récolte hâtive ne fonctionnera pas si les membres la traitent comme une activité qui « incombe à tout le monde sauf à nous ».

Les É.-U. ont affirmé qu'ils ne sont pas opposés à la franchise de droits et à l'absence de contingent, puisqu'ils ont déjà ouvert leur marché à 40 pays d'Afrique en vertu de la « African Growth and Opportunity Act » (AGOA), dont bon nombre sont des PMA.

Le problème tient à la dissension entre les membres AGOA et le Bangladesh au sujet des textiles. Il semble à présent que le Groupe des PMA ait accepté de limiter la franchise de droits et l'absence de contingent à 97 % des lignes tarifaires laissant, selon les fonctionnaires, l'accès comparable au marché des pays émergents comme le seul problème devant être résolu dans cette catégorie.

Les É.-U. pensent que la Chine, le Brésil et l'Inde, qui tous ont déclaré qu'ils fournissent déjà ou qu'ils s'efforcent de fournir un accès en franchise de droits et non contingenté pour environ 90 % des lignes tarifaires, sont loin de s'approcher de ce que les É.-U. offrent par le biais de l'AGOA. Une source déclare que la Chine, qui a également proposé la franchise de droits et l'absence de contingent pour environ 38 % de lignes tarifaires, affirme à présent qu'elle accroîtra ce chiffre à 95 %.

Pour ce qui est du coton, les sources déclarent que les pourparlers ont porté principalement sur la possibilité de geler les subventions pour le coton à leur niveau actuel. Bien que cette mesure vise principalement les É.-U., il convient de relever que la Chine et l'UE sont également visées, quoique par les États-Unis, pour faire également davantage d'efforts pour le coton.

La Chine, qui selon M. Punke « n'a pas respecté son obligation de notifier à l'OMC les subventions agricoles qu'elle a fournies depuis 2004 et qui a mis en œuvre ou élargi considérablement les subventions qui profitent à son secteur du coton », est réputée avoir payé plus d'un milliard de dollars pour soutenir ses producteurs de coton. L'UE, quant à elle, a également versé quelque 220 millions d'euros en soutien à ses agriculteurs en 2009.

## M. Walker quitte Genève

Les fonctionnaires de l'OMC ont confirmé que l'ambassadeur Walker quitte Genève pour assumer ses nouvelles fonctions au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de Nouvelle-Zélande.

M. Walker, qui a présidé les négociations sur l'agriculture depuis le premier trimestre de 2009, a été remplacé comme ambassadeur auprès de l'OMC par M. John Adank peu après Pâques. Il a été retenu à Genève pour aider à faire progresser les négociations sur l'agriculture vers une conclusion réussie.

Lorsqu'il sera rentré en Nouvelle-Zélande, l'ancien président occupera le poste de sous-secrétaire pour les Amériques, l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le président du Conseil général, l'ambassadeur du Nigéria, M. Yonov Frederick Agah, consultera les membres afin de trouver un successeur pour diriger le groupe des négociations sur l'agriculture.

## Prochains événements

- Réunion informelle du CNC, 22 juin 2011
- Session ordinaire du Comité de l'Agriculture, 23 juin, 29 septembre et novembre 2011
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 22 et 23 juin 2011 Paris
- Troisième examen global de l'Aide pour le commerce, 18-19 juillet 2011
- Conseil général de l'OMC, 27-28 juillet, 12-13 octobre 2011, 1<sup>er</sup>-2 décembre 2011
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

*Genève en bref* est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonducanada.ca](http://www.leseleveursdedindonducanada.ca), [www.cbhema.com](http://www.cbhema.com)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers  
of Canada  
Les Producteurs laitiers  
du Canada



Chicken Farmers  
of Canada  
Les Producteurs de  
poulet du Canada

EGG FARMERS  
OF CANADA  
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS  
D'ŒUFS DU CANADA  
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS  
OF CANADA  
LES ÉLEVEURS DE DINDON  
DU CANADA

Canadian  
Hatching Egg  
Producers



Les Producteurs  
d'œufs d'incubation  
du Canada